



6

Délibération du Comité du Pôle métropolitain d'Alsace du 13 mars 2024

CONTRIBUTION FINANCIERE A ALSACE DESTINATION TOURISME POUR L'OPERATION « MEET IN ALSACE » POUR L'ANNEE 2024

Sous la présidence de M. Claude STURNI – Président
15 élus présents / 4 élus suppléants présents / 4 procurations
(37 titulaires en exercice / 22 suppléants en exercice)

Elus présents : Danielle DAMBACH, Vincent DEBES, Jean-Marc DEICHTMANN, Marc HOFFSESS, Pia IMBS, Fabian JORDAN, Michèle KANNENGIESER, Lucien MULLER, Jean-Lucien NETZER, Philippe PFRIMMER, Laurent RICHE, Pascale SCHMIDIGER, Jean-Michel STAERLE, Claude STURNI, Caroline ZORN.

Élus suppléants présents : Isabelle FUHRMANN qui représente Odile ULRICH-MALLET, Bernard JUCHS qui représente Thomas ZELLER, Annie KESSOURI qui représente Doris TERNOY, Pierre OZENNE qui représente Jeanne BARSEGHIAN.

Procurations : Alain COUCHOT donne pouvoir à Laurent RICHE, Antoine HOME donne pouvoir à Fabian JORDAN, Alain JUND donne pouvoir à Marc HOFFSESS, Eric STRAUMANN donne pouvoir à Lucien MULLER.

Elus excusés : Rachel BAECHTEL, Thierry BELLONI, Yves GOEPFERT, Anne-Marie JEAN, Michèle LUTZ, Josiane MEHLEN, Roland ONIMUS, Jean-Luc SCHILDKNECHT, Denise STOECKLE, Fabienne ZELLER, Christine DHALLENNE, Jean-Denis ENDERLIN, Claude FROEHLI, Gérard GREILSAMMER, Francis HILLMEYER, Pierre LOGEL, Anne MISTLER, Rémy NEUMANN, Valentin RABOT, Catherine TRAUTMANN, Antoine VIOLA.



6

Délibération du Comité du Pôle métropolitain d'Alsace du 13 mars 2024

CONTRIBUTION FINANCIERE A ALSACE DESTINATION TOURISME POUR L'OPERATION « MEET IN ALSACE » POUR L'ANNEE 2024

Alsace Destination Tourisme (ADT) a démarré la coordination de la démarche « Meet in Alsace » en cours d'année 2021.

Cette démarche vise à promouvoir le tourisme d'affaires dans notre région.

En 2023, Meet in Alsace a développé un plan d'actions en deux volets, dont le rapport d'activité a été remis en janvier :

- le volet Promotion, qui vise à valoriser la filière du tourisme d'affaires en Alsace, de rencontrer des clients qualifiés nationaux et internationaux (entreprises, agences, associations, etc.) à l'occasion de différents types d'événements.

Les principaux événements ciblés en 2023 ont été Heavent Meetings, à Cannes, Salon Réunir, à Paris, Assistants Days, à Zurich, Pure Meetings, à Paris,

- le volet Communication, qui vise à optimiser la présence de l'Alsace comme destination tourisme d'affaires dans les médias et sur la toile (présence de Meet In Alsace dans les médias, capitalisation sur les outils digitaux, amélioration de la visibilité de la destination Alsace

En 2023, les principaux postes de dépenses ont porté sur la refonte partielle et la maintenance du site web, la refonte de l'identité graphique de MIA ainsi que sur la conception de supports

Pour l'année 2024, Meet in Alsace souhaite poursuivre son action en conservant les deux volets prioritaires, tout en réduisant quelque peu ses interventions et ses prestations pour tenir compte du niveau de subvention alloué par le Pôle.

L'ADT nous produira un programme actualisé, sachant que la subvention sera versée au vu des actions réellement engagées.

Vous êtes invités à vous prononcer sur cette proposition.

DELIBERATION

Le Comité du Pôle métropolitain d'Alsace,

après en avoir délibéré,

à l'unanimité, M. Vincent DEBES ne participe pas au vote,

- **ATTRIBUE** à Alsace Destination Tourisme une subvention de 75000 euros maximum au titre de l'opération « Meet in Alsace » pour l'année 2024.
- **IMPUTE** la dépense sur la ligne prévue à cet effet au budget 2024.
- **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à signer la future convention financière et tout document destiné à la mise en œuvre de cette décision.

Le Président,



Claude STURNI